

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Familienforschung Schweiz : Jahrbuch = Généalogie suisse : annuaire<br>= Genealogia svizzera : annuario |
| <b>Herausgeber:</b> | Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung   |
| <b>Band:</b>        | - (2006)  |
| <b>Artikel:</b>     | Branche anoblie de la famille Vattel communière de Peseux et<br>bourgeoise de Neuchâtel                 |
| <b>Autor:</b>       | Borel, Pierre Arnold  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-697923">https://doi.org/10.5169/seals-697923</a>                 |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Branche anoblie de la famille Vattel communière de Peseux et bourgeoise de Neuchâtel

Pierre Arnold Borel

## Zusammenfassung

*Eine Vorfahrenliste der de Vattel, soweit sie sich bis zu den Wastel zurückverfolgen lässt. Sie stammten aus Peseux und bürgerten sich im 14. Jahrhundert in Neuenburg ein. Im Anhang die Nachfahren von Emer de Vattel bis heute.*

## Résumé

*Une liste des ancêtres des de Vattel, jusqu'à la jonction avec les Wastel. Cette famille originaire de Peseux a acquis la bourgeoisie de Neuchâtel au 14<sup>e</sup> siècle. En annexe, les descendants d'Emer de Vattel jusqu'à aujourd'hui.*

**Charles Adolphe Maurice de Vattel** est fils d'Emer. Il est né à Dresde en Saxe le 31 janvier 1765; baptisé le 6 février suivant. Il meurt à Môtiers au Val-de-Travers le 28 octobre 1827. Il entre, très jeune, comme officier dans le Régiment des Gardes suisses au service de la Hollande, y restant jusqu'au licenciement de cette troupe en 1796. A son retour en la principauté de Neuchâtel il s'y consacre aux affaires publiques; il est nommé avocat général en 1797. Il est châtelain du Val-de-Travers depuis 1803; conseiller d'Etat, procureur général, membre des audiences de la principauté. En 1806 il reçoit un blâme pour avoir battu un charretier. Dès 1817 il fonctionne aussi comme receveur des parties casuelles.

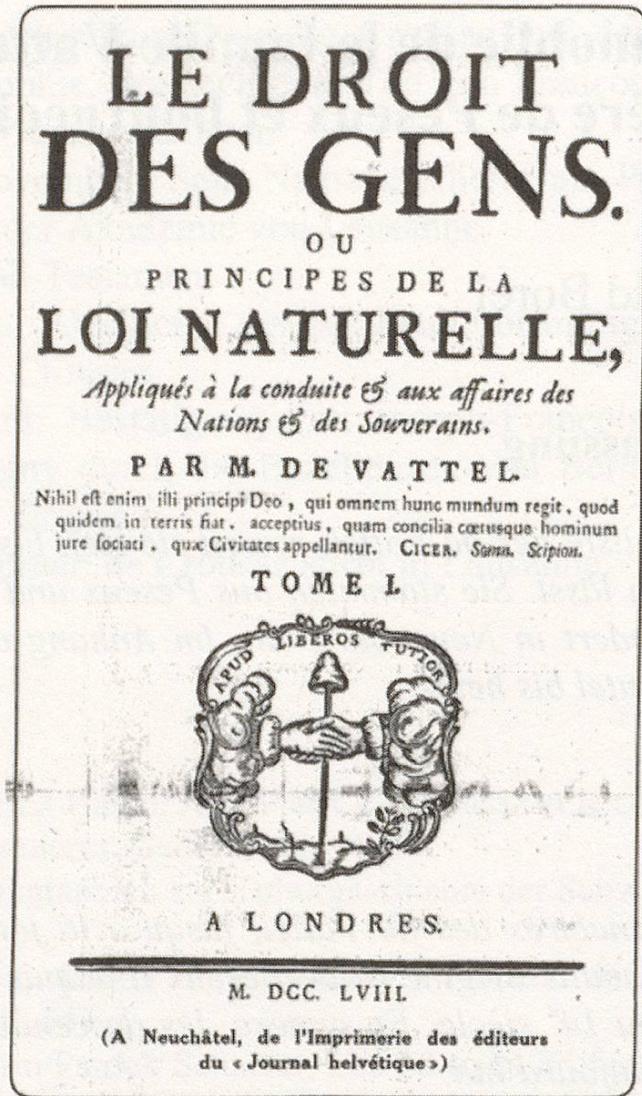


Fig. 1: Page de titre de l'édition in-4° imprimée à Neuchâtel en 1758.

Résidant au Val-de-Travers depuis plusieurs années Charles Adolphe Maurice se plaint de devoir vivre dans ce *vallon au climat si peu clément...* pourtant, le 30 juin 1821, il passe un accord pour se faire construire un logis sur son pré de l'Isleta; mais, l'indemnité pour ce terrain, à lui accordée, est supprimée dès le 22 janvier 1828.

Poète et écrivain il a laissé plusieurs recueils publiés entre 1791 et 1814.

Veuf, Charles Adolphe Maurice épousa, à Boudevilliers, Isabelle de Montmollin, en date du 27 juin 1825. Elle mourra le 30 décembre 1854; elle était née en 1779, et avait été reconnue et légitimée le 21 décembre 1786 après la mort de Frédéric Henri de Montmollin 1727-1780, son père.

Il avait épousé, en premières noces **Marie Françoise Louise Clermont** fille de Jean Charles, et de Jeanne Chaudronnier. Née à

Liège en Belgique en 1766, décédée à Môtiers en 1824; leurs enfants sont:

**Charlotte Louise Cornélie Déodate** née à La Haye aux Pays Bas le 15 janvier 1794; elle n'est baptisée qu'en 1796 au temple de Saint Aubin où son bisaïeul fut pasteur. Elle décéda probablement en couches en 1833, à Genève. Elle avait épousé Bernardin Victor Crottet bourgeois de Genève. Leurs bans de mariage avaient été publiés le 26 février 1832. Sans descendance.

**Adolphine Henriette Catherine** née à Neuchâtel le 6 mai 1798, baptisée le 23 du dit mois. Elle épousa un jeune homme né à Couvet le 22 janvier 1806: Louis Luya, fils de Jean Etienne, et de Sophie Dubiez, de Genève. Le mariage fut célébré à Couvet le 16 avril 1831. Jean Etienne étant négociant, le couple s'établit à Genève, puis à Lyon. Ils sont parents de deux filles: **Louise** née à Lyon en 1832; décédée à Paris en 1921, à la rue Pergolèse dans le XVI<sup>ème</sup> arrondissement; dont descendance illégitime.

**Sophie Cécile** née à Chalon-sur-Saône en 1833; décédée à Boundziwiller en 1911. Epouse, en 1855, à Couvet, Louis Robert Meyer manufacturier à Mulhouse; il était né en 1826 à Illzach, village d'Alsace, près de Mulhouse, et décéda en 1917 dans sa propriété de Boundziwiller. Ils sont parents de:

**Léon Robert** né en 1856

**Hélène Louise** née en 1858

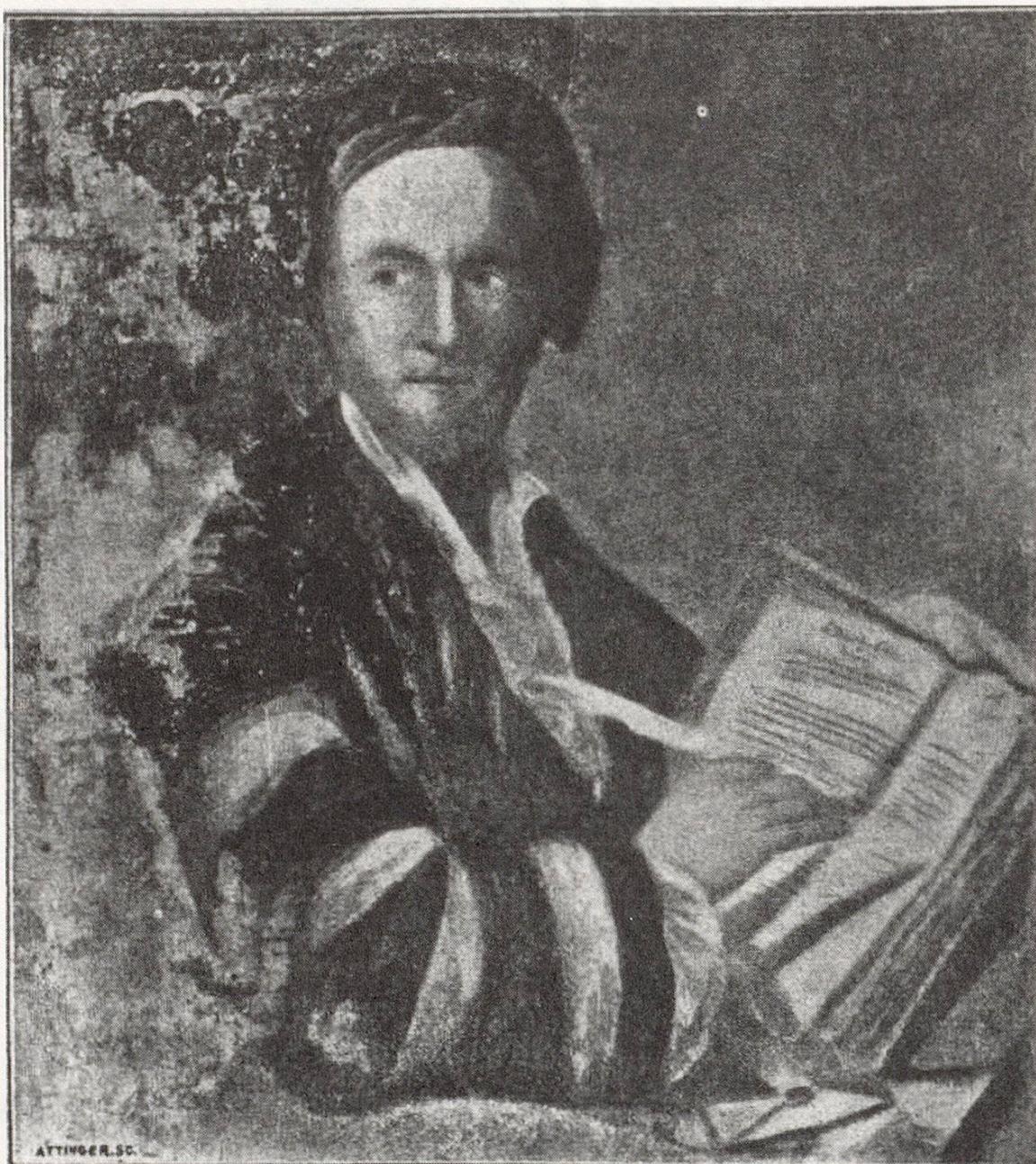
**Eugène** né en 1860

**Alice** née en 1862

**Emer-Louis** 1800-1823, né à Neuchâtel, mort à Gênes des suites d'une longue et terrible maladie, sans descendance.

**Charles Frédéric** né le 27 juillet 1801; mort le 15 septembre 1819 de fièvre bilieuse, enterré le 17 du même mois. Avec lui s'éteint la branche anoblie de la famille Vattel. Son père, le dit Charles Adolphe Maurice de **Vattel**, fils d'**Emer**, *donne procuration, le 8 février 1813, au sujet de la succession de feu sa mère née Marie Anne du Chêne de Ramelot, veuve d'Emer de Vattel, qui, elle, épousa en secondes noces le comte von*

*Borcke; mère décédée à Berlin, afin d'intenter un procès de succession à Heinrich son demi-frère.*



EMER DE VATTEL

1714-1767

*Fig. 2: Portrait de Emer de Vattel conservé à la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel*

**Emer de Vattel** est fils de David communier de Peseux, bourgeois de Neuchâtel. Né à la cure de Couvet, baptisé au temple du village le 25 avril 1714. Dans cette ancienne maison on voit encore la chambre où sa mère lui donna le jour. Emer a grandi au presbytère de Saint-Aubin en La Béroche. *Le garçonnet aimait jouer avec un fusil sans poudre ni plomb; malicieux, il s'amusa un jour à viser la servante de ses parents qui, effarouchée, s'écria en patois du pays: "Mais, le diable pourrait le charger!!" en s'envolant à toutes jambes.*

Dès sa première jeunesse, il montre un goût affirmé pour la littérature et les sciences. Neveu du côté maternel du chancelier Emer de Montmollin 1664-1714, il voe une très grande admiration pour feu cet oncle, particulièrement pour admirer sa carrière au service de la principauté.

Voué d'abord à l'état de son père: le pastorat, il fait ses humanités et sa philosophie à l'université de Bâle. De retour au pays natal il subit avec distinction les examens sur ces deux sujets.

D'un naturel très enjoué, jeune homme, il tourna de jolis vers et des lettres exquises à Esther Merveilleux fille de noble Guillaume maire de Bevaix. Elle fut l'objet de son premier amour, mais elle s'éteint en 1756 à l'âge de 32 ans. Bouleversé, le pauvre Emer ne se consola guère de ce chagrin et resta fidèle à la mémoire d'Esther.

Ayant atteint la cinquantaine, il se décida à fonder une famille; à Dresde, il épousa, en 1764: **Marie Anne baronne du Chesne de Ramelot**, descendante d'une famille de réfugiés huguenots, fille de Nicolas et de Barbe de Camazet née à Dresde.

Etant sujet du roi de Prusse prince de Neuchâtel et de Valangin, en 1741, **Emer** se rendit à Berlin sur invitation pour offrir ses services à Frédéric II le Grand von Hohenzollern, ce monarque venant de monter sur le trône. Emer désirait obtenir un poste lui fournissant les moyens de rendre service à sa patrie tout en apportant une aide à sa famille à laquelle il vouait une profonde affection. On lui fit espérer un succès auprès d'Auguste III roi de Pologne et électeur de Saxe. L'accueil reçu à Varsovie fixa son choix, il devint conseiller aulique de Son Altesse.

De retour à Dresde en 1746 il a le titre de conseiller d'ambassade auprès de Leurs Excellences de Berne. Son emploi n'exigeant pas une résidence permanente, il pouvait vivre une partie de l'année au sein de sa famille.

C'est alors qu'il compose la plupart de ses ouvrages. *Le texte suivant est tiré des Biographies neuchâteloises de Jeanneret et Bonhôte 1863: Emer jurisconsulte est l'auteur du célèbre Traité du Droit des gens ou Principes de la loi naturelle appliquée à la conduite et aux affaires des Nations et des Souverains. Cet ouvrage fut publié en deux tomes à l'Imprimerie de la Société typographique de Neuchâtel en 1773. Ce traité, aux dires de l'auteur, venait combler un vide. Il connut un succès énorme et fut rapidement traduit dans les principales langues de l'Europe. La constitution des Etats Unis d'Amérique est directement inspirée de son oeuvre.*

Malheureusement l'excès de travail eut raison de sa santé; il doit revenir définitivement à Neuchâtel accompagné de son épouse; il fait quelques voyages d'agrément en Suisse, il a même la joie de rencontrer Voltaire à Ferney. Sa santé s'altérant, il ne quitte plus Neuchâtel; il y meurt d'hydropisie de poitrine le 28 décembre 1767 et est enterré début 1768 en cette ville.

Marie Anne et Emer n'avaient eu qu'un seul enfant: Charles Adolphe Maurice 1765-1827. Veuve, Marie Anne de Chêne, dite aussi Marianne de Chesne, se remarie avec le comte Heinrich Adrian von Borcke auf Hueth, ministre et ambassadeur auprès de diverses cours d'Europe en 1774, dont elle eu un seul fils prénommé Heinrich.

Marie Anne meurt à Berlin en 1797.

*Pour rappeler le souvenir de l'un de ses plus illustres enfants, Couvet a mis à l'honneur Emer de Vattel en donnant son nom à l'une de ses rues.*

*La longue façade sud du Collège latin, à Neuchâtel, agrémentée de niches ornées de statues, montre, l'une d'elles, Emer de Vattel.*

**David Vattel** est fils de David communier de Peseux et bourgeois de Neuchâtel. Il est né à Peseux où il est baptisé au temple le 21 novembre 1680. Il meurt à Saint-Aubin le 3 mai 1730; un autre document le dit mort le 7 septembre 1730 et enterré le 9 du mois. Après ses études en théologie il est consacré au Saint Ministère en 1703; suffragant du pasteur de Cortaillod selon une citation du 5 mars 1704. Nommé pasteur de Couvet le 11 juin 1706, il va vivre dans le modeste logement en la maison de commune, maison rebâtie en 1682 sommée d'un toit de bardeaux. Son logis se composait d'une cuisine avec son relevou , bassin de pierre pour y "relaver" la vais-

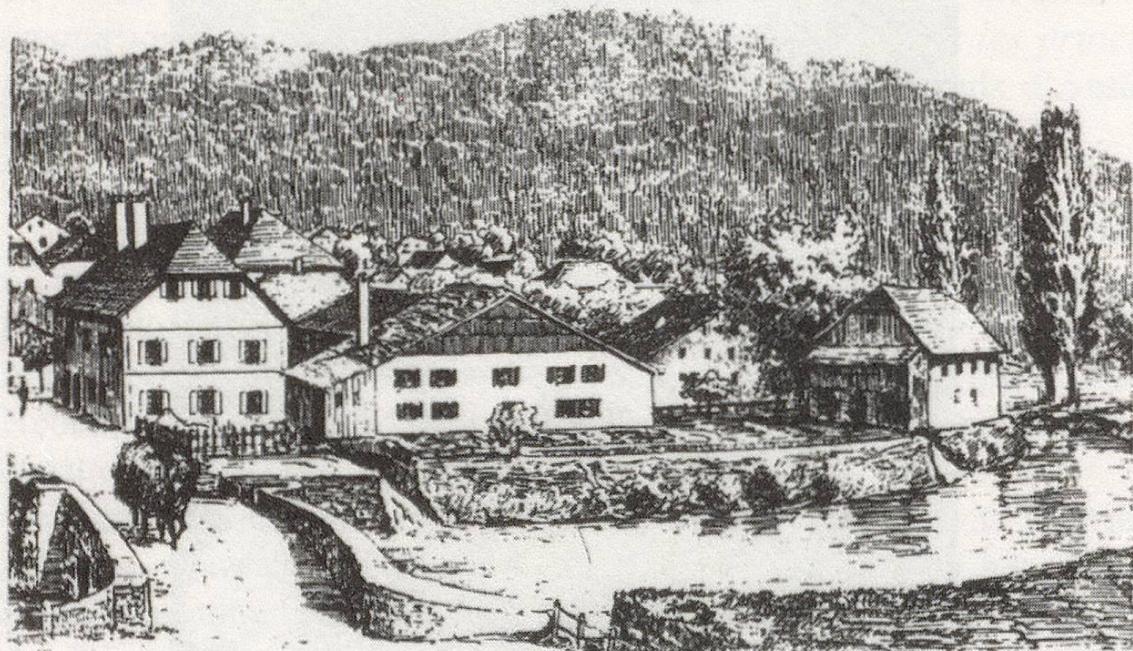
selle, avec sa fenêtre aux carreaux bordés de plomb; un "poêle" qui est la pièce plus vaste , ainsi qu'une autre chambre avec une fenêtre à deux guichets.



Fig. 3: "Le Droit des Gens" de Emer de Vattel,  
ouvrage édité à Londres en 1755

Le 5 septembre 1708, David donne avis à la Vénérable classe "que sa pension avoit esté augmentée de deux muids de froment et de deux sestiers de vin". En novembre 1715, il fut appelé comme conducteur spirituel de la paroisse de La Béroche (du grec *paroi kia* = groupement d'habitations). Ce lieu dit comprend plusieurs villages du vignoble: Gorgier, Chez-le-Bart, Derrier Moulin, Montalchez, Fresens, Sauges, Vaumarcuz, Vernéaz et Saint-Aubin où se trouvent le temple et la cure.

En 1726, il est sollicité par la Vénérable Classe, avec Messieurs Choupard doyen et Perret pasteur au Locle, pour faire partie d'une députation envoyée auprès du roi de Prusse Frédéric Guillaume I<sup>er</sup>. Après un séjour de quelques mois à Berlin et à Potsdam, il revint enchanté de l'accueil que le souverain leur avait fait.



La Maison des Halles, démolie en 1863, lors du remplacement du pont de pierre par le pont de fer actuel

La cure, où naquit Emer de Vattel, aujourd'hui Pâtisserie Wyss

Four communal, puis école des filles et cuisine populaire ; immeuble Boss démolie en 1953

Fig. 4

Un rescrit daté du 22 septembre 1727 rappelle que le 11 janvier de la dite année, Sa Majesté ordonna au Conseil d'Etat d'enregistrer les lettres patentes de "Noble Chevalier, chapelain et ministre de la Cour accordées au vice-doyen de la Classe: David Vattel." Le 24 septembre du dit an, enregistrement du diplôme de noblesse et nomination du chapelain de la Cour.

David de Vattel laisse une relation manuscrite captivante de son voyage et séjour en Prusse.

Présentation partielle de la reconnaissance des biens fonciers de David Vattel à Peseux, chapelain et ministre de la Cour de sa Majesté et pasteur de l'église de Saint-Aubin, tant en son nom qu'au

*nom de Marie de Montmollin sa femme, datée du 29 septembre 1729.*

*David fils de feu Louis Vuattel agit au nom de son cousin le ministre et déclare une vigne en La Plantée; En Chansons deux hommes et trois fossuriers; Es Tires une vigne en indivis avec Samuel Bonhoste reconnue le 20 juin 1610 par Pierre fils de feu Claudy Wastel; Au Tronc et En La Creusa des vignes au vignoble d'Auvernier; Au Tombet, à La Jonchière, Es Echellettes vignoble d'Auvernier de Jean Henry de Montmollin et en de nombreux autres lieux.*

Le dit **David** épouse damoiselle **Marie de Montmollin** fille de Jean trésorier de la principauté, receveur de Valangin qui, en 1674, achète, à La Borcarderie, le château et sa ferme; et de dame Esabeau Rosselet fille d'Emer. Marie étant née en 1685; elle meurt le 22 juillet 1741. Leurs enfants nés et baptisés à Couvet sont:  
Esabeau née en 1704, elle prend sa Première Communion à Noël 1719.

Jean Frédéric dit Jean Frédrich est baptisé le 21 août 1706; il est étudiant à Zürich en 1721. *Comme il est le fils aîné il est destiné à la carrière des armes. Sa famille leva pour lui une compagnie avec laquelle il entra au service du roi de France dans le régiment des Gardes suisses de Wittmer, puis, au régiment de Bettens il parvient au grade de lieutenant-colonel. Il est décoré de l'Ordre militaire et meurt le 22 août 1767 sans laisser de postérité.* Le frère de sa mère, Ferdinand de Montmollin 1682-1755, pasteur, était son parrain.

Jean Henry baptisé le 11 juillet 1708

Marianne baptisée le 7 juin 1709

David baptisé le 2 mars 1710

Rose Marguerite baptisée le 26 juillet 1711

Susanne Marie baptisée le 28 décembre 1712

**Emer** baptisé le 25 avril 1714 **ligne directe**

Ces deux derniers enfants naissent et sont baptisés à Saint-Aubin: Charles baptisé le 28 avril 1716; comme son frère aîné il embrasse la carrière militaire: *entré au service de la maison de Savoie, il est capitaine aide-major dans le régiment suisse de Guibert. Lorsqu'en 1745 il est blessé mortellement au passage de Tanaro, il laisse, dans le Piémont, une réputation parfaitement établie plus encore par ses vertus que pour sa bravoure et ses talents.*

Esther Esabeau baptisée le 27 juillet 1723, elle décède deux jours après.

**David Vattel dit le Vieux** est fils d'Abram. Natif et communier de Peseux, bourgeois de Neuchâtel et justicier en l'honorable Justice de La Coste. Le nom de sa femme ne nous est pas connu; leurs enfants:

**David ligne directe**

Susanne elle épousera, le 13 décembre 1693, Jonas Preudhom fils d'Emer, de Peseux

Ursule qui épouse, le 24 juin 1696, Samuel Bonhoste fils de Daniel, de Peseux.

Louis communier et natif de Peseux, dit Honorable, vu sa fonction dans la principauté. Etienna née Bonhôte, sa relict (veuve), présente, le 23 septembre 1716, leurs biens fonciers sis à Peseux au commissaire du prince, soit: maison, nombreuses vignes, prés, vergers sis Vers chez Ferron, vignes en Battieux, en Beauregard, à La Loyer, en La Girarde, Es Tires, En Boubin, au Chardonnet et en de nombreux autres lieux pour ces propriétaires aisés. Deux de leurs enfants sont connus:

Isabelle Marie qui reconnaît ses biens fonciers en date du 27 novembre 1708. Elle meurt le 5 juin 1745 à Peseux.

Son mari Isaac François Fornachon est fils de l'ancien d'Eglise de Peseux David.

David lui, représentera son cousin germain le pasteur David Vattel absent du pays, lors de la visite du commissaire du prince venant inventorier les biens fonciers de ce dernier.

**Abram Vuattel** fils de Pierre; natif de Peseux, justicier. Il épouse **Estienna Bonhoste** de Peseux, dont:

Abram sera justicier, comme son père. Sa veuve Esther née Py fille de feu Samuel communier de Travers, reconnaît leurs biens fonciers comprenant des vignes sur le territoire de Peseux, en date du 7 juillet 1716.

Esmer le 26 novembre 1697 passe une reconnaissance de biens.

**David ligne directe.**

**Pierre Vuattel** est fils de Claudy. Natif et communier de Peseux, bourgeois de Neuchâtel. Lieutenant de justice de La Coste; le 20 juin 1610 il reconnaît des biens très étendus sur les territoires de Peseux et d'Auvernier, principalement sous forme de vignes et une maison avec courtil au village de Peseux. Le nom de son épouse ne nous est pas connu; leurs enfants:

David est dit honorable vu sa fonction de lieutenant de justice à Colombier. Il est décédé avant 1716 car, le 25 septembre de cette année leurs quatre filles: Marguerite épouse d'Albert Bonhoste, Anne, Esabeau et Jeanne reconnaissent posséder, en indivision, l'héritage de leurs parents.

Abram **ligne directe**

Salomé veuve de David Benestru, frappée de la peste, teste le 11 janvier 1630.

Susanne sera l'épouse de Pierre Bouvier, de Peseux.

**Claudy Wastel** est fils de Pierre; natif et communier de Peseulx, bourgeois de Neuchâtel, membre co-fondateur de l'école de Peseulx; nommé gouverneur de ce village par passement daté du 29 juillet 1559. Juré en la justice de La Coste dès le 11 mai 1560 et toujours en fonction le 21 février 1567 lors de sa reconnaissance de biens passée à Peseulx, *une reconnaissance qui couvre 40 pages du Registre tant ses biens fonciers sont nombreux. Sa maison au village jouxtant le chemin passant vers le mostier, 14 fossuriers de vigne au lieu dit Cortenaud; champs et vignes à Combe Jallue es Choumailles, à Combe Girard Perroud, En Praz, de Perresson fille de Pierre Wastel fils de Nycolet, nièce du dit Pierre Wastel et Estevena soeur de Pierre soit deux morcels de vigne En Chansson; d'Anna sa soeur épouse Preudhon: deux muids Es Eschellettes; 14 fossuriers à La Revena alias au Senthier, eschu à la confrérie du dict Peseult. Un cestier de bon vin blan de cense annuelle et perpetuelle, ung chascung au temps des vendanges, de feu messire Guillaume Wastel son oncle pour sa vigne acte passé le 25 novembre 1523. Item acquisition par ledit son père faite du vénérable messire Imer Beynon jadis prebstre chanoyne de l'Eglise de Saint Imyer en Erguel et présentement curé de Serrières et de l'église perrochiale du dit Peseulx en lieu dit En Prat; tient de Marguerite fille de feu Jean Ferron, mère du reconnaissant, les*

vignes jouxtant la maison, des vignes de feu Etevenin Prince alias Watel grand père du dit reconnaissant ( ceci se passait avant la Réformation ).. Pierre son père et Perrenon, Jaqua et Loysa ses soeurs paient deux sestiers de vin de sense pour les vignes à La Cuche es Somperier, les terres devant Serrue au lieudit Au Puys, Au Rougin d'Otthenin Wattel et de Girard son frère un champ à La Confrairie de Neufchastel: 12 émines de froment ainsi que pour 2 vignes dessous le mostier Es Condémines; de messire Guillaume Wastel son oncle prestre, maistrisier es droitz chappelain, une vigne à Chastenielle alias Au Senthier qui fut autrefois à Girard Wastel et vendue par Nycollet son frère en 1515; une autre vigne En Chanson... et de nombreuses possessions citées en autres lieux.

Cinq de ses enfants indivis ont reconnu les biens fonciers familiaux le 28 mai 1606 :

**Pierre** passe une reconnaissance à Peseulx le 27 février 1554, **ligne directe**.

David sa reconnaissance du 20 juin 1610; il a épousé Jehanne Bénestrix, leur traité de mariage daté du 12 mars 1569.

Margueron

Urselly, épouse de Guillaume Cugnier.

Jehanne, elle épousera Bastian Fornachon, de Peseulx.

Marie, absente du pays

Salomé, héritière de son père pour quatorze fossuriers de vigne.

*Précédemment à Outhenin Wastel; et de Girard son frère un champ; de la confrérie de Neufchastel douze émines de froment ainsi que de deux vignes sous le mostier, en Es Condémine, vignes ayant appartenus à messire Guillaume Wastel, son oncle, prestre et maistrisier es droitz, chappelain, une vigne à Chastrenielle alias Au Sentier qui fut autrefois à Girard Wastel et vendue par Nicolas son frère en 1515... et une autre vigne En Chansons.* Salomé épousa maistre Abraham Vuillié dit Nicod, de Valangin, acte du 7 juin 1611.

**Pierre Wastel** fils d'Estevenin, cité à Peseulx entre 1513 et 1517, riche propriétaire viticulteur. Il épouse **Marguerite Ferron** fille de Jehan et soeur de Claudy Ferron communier de Peseulx; ils ont : **Claudy** créé notaire le 22 mai 1622; secrétaire et gouverneur de Peseulx en 1633 **ligne directe**.

Estevena elle épouse, le 18 janvier 1546 avec traité de mariage Blaise Lardy dit Vuillard communier d'Auvernier et bourgeois de Neufchastel. Le 14 février 1567 relaissée (veuve) de Blaise qui étoit notaire à Colombier.

Anna elle épouse N...Preudhom, de Peseulx.

Guillaume il émigre à l'étranger.

Esmer il sera lieutenant de justice de La Coste; il vit à Pisouz (Peseux) il y est cité en 1567. Sa femme Marguerite Miéville est fille de Jaques communier de Colombier et bourgeois de Neufchastel; elle est héritière de Jehan Miéville son frère. Esmer, le 1er janvier 1600, dresse ordonnance et statuts de la communauté de Pisouz. Le 28 mai 1606 les enfants de Marguerite et d'Esmer, indivis reconnaissent leur patrimoine familial Emer Wastel leur fils, lieutenant civil de Colombier, cité en 1601, décédé avant 1640, a épousé Susanne Merveilleux fille de noble Jean-Jaques, et de Catherine Chambrier; sont parents de David, d'Abram et de Jean.

David il sera père d'un Abram.

**Marguerite Wastel** fille de **Girard** native et communière de Peseulx, célébra un mariage *matrilocal*: le gendre s'établissant dans la famille de sa femme; les enfants prennent le patronyme de leur mère. **Marguerite** reste sur le patrimoine de son père lorsqu'elle épouse un communier de Saint-Blaise, qui, lui, vient habiter chez son beau-père, il se nomme Estevenin Prince fils de Jehannod fils de Nycholet et descendant de Jeannin bâtard du comte Amédée de Neuchâtel qui régna sur le comté de 1278 à 1288. Leurs enfants sont:

**Pierre ligne directe**

Nycolet

Guillaume sera prestre à Peseulx puis, ensuite, chanoine de la collégiale de Neuchâtel.

Puis trois filles: Perrenon, Jaqua et Loysa.

**Girard Wastel** fils de Rolet, communier de Pesuez bourgeois de Neufchastel. Vigneron aisé, cité en 1410, 1422 et 1440, membre de la confrérie de Neufchastel. Il est l'époux d'**Alexia Bonna alias Vallin** fille de Girard, d'Auvernier, vigneron, bourgeois de Neuchâtel. Ils ont:

**Marguerite ligne directe**

Nycolet est grand père de Perrisson fille de Pierre Wastel son fils; Perrisson épousa Henry d'Engollon alias Simonin.

Jaquet cité en 1454 bourgeois de Neuchâtel.

Mathilde épouse Perrod Prince fils de Jehannerod et petit fils de Nycholet, communier de Saint-Blaise, frère d'Estevenin.

**Rolet Wasstel** fils d' Octhet, natif et communier de Pisouz (Peseux). Propriétaire vigneron, cité en 1390 et décédé avant 1402. Il épouse NN..., ils sont parents de :

Othoninus membre de la Confrérie de Neufchastel; il a une fille prénommée Agnès citée en 1410.

Jacobus dit messire, chapelain, il teste le 21 avril 1419.

Agnelet elle épouse Nicholet Wasstel, de Pisouz

**Girard ligne directe**

Jehannod receveur des issues de Vaumarcus en 1366.

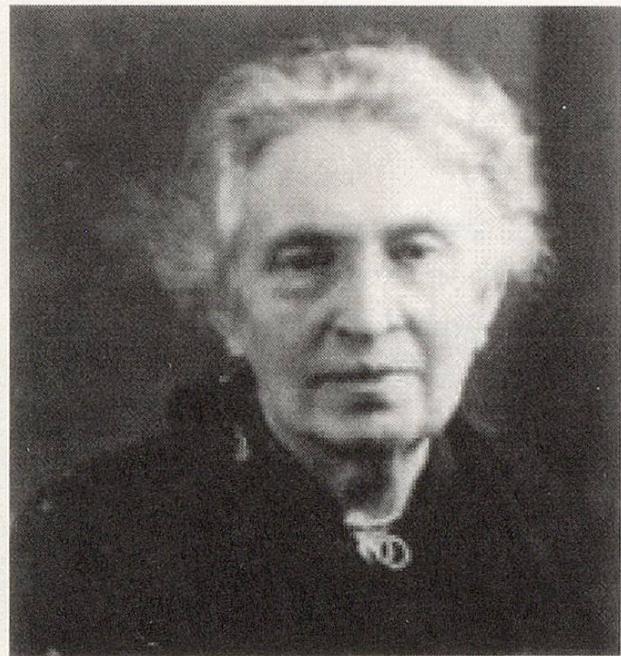
**Octhet Wasstel communier et natif de Puciaco, bourgeois de Neuchâtel. Le village actuel de Peseux est mentionné dans une bulle de 1195 sous le nom de Pusoz; en 1277 Posoys, puis Puciaco, Pisouz et enfin Peseux c'est à dire "puits commun" (voir Dictionnaire géographique de la Suisse par Charles Knapp académicien, Maurice Borel cartographe et Attinger frères éditeurs, Neuchâtel 1905).** Ses fils :

**Rolet ou Rollet ligne directe**

Jacobus Messire Wasstel chapelain de Saint Antoyne à la collégiale de Neuchâtel. Il teste le 21 avril 1419.



*Fig. 5 Louise Luya-de Vattel,  
1832-1921*



*Fig. 6 Marguerite Koch-Berthaude,  
1875-1954, habitant au 80 boule-  
vard Raspail, Paris IV*



*Fig. 7 Maud Benhamou-Dupuis et sa fille Evelyne Duros*



*Fig. 8 Yvonne Koch alliée Dupuis, fille de Marguerite Berthaude, photographiée à l'âge de 46 ans à Rennes 1940*

Pierre-Arnold Borel

Pierre-Arnold Borel, fils d'Oscar Arnold, est né à Peseux (NE) le 3 mai 1921, originaire de Couvet et de Neuchâtel. Il est un des correspondants pour l'Annuaire de la SSEG depuis 1981. De 1989 à 1996, il a été président de la section de Neuchâtel de la Société de généalogie. Depuis, il est président d'honneur de la Société neuchâteloise de généalogie. Il a également été vice-président de la SSEG durant une année, alors que Pierre de Rougemont en était le président. En 1986-87, il a animé à la Radio suisse romande une émission généalogique quotidienne «Histoire de famille» pour le canton de Neuchâtel.

## Unique descendance d'Emer de Vattel

par Evelyne Duros, membre de la S. N. G.

**Louise Luya** 1832-1921. Louise résida un certain temps à Couvet. Elle fit alors la connaissance d'un monsieur marié, père de famille qui devait être médecin. Ils eurent une relation amoureuse; s'apercevant qu'elle était enceinte et ne voulant pas briser le ménage du père de son enfant elle quitta la Suisse pour Paris. Agée de 43 ans, elle mit au monde une petite fille qu'elle appela Marguerite Berthaude. Louise assuma seule la tâche d'élever sa fille mais la fit passer pour être sa nièce ne voulant pas prendre le rôle de mère célibataire vis-à-vis de ses relations. Louise mourut avec son secret, s'étant toujours fait dire "tante Louise" par Marguerite.

Elle a probablement fait inscrire le patronyme de Berthaude sur l'acte de naissance de sa fille. Marguerite devenue adulte pensa lever un peu le voile du secret en trouvant une similitude avec le nom de famille de Berthoud. Les Berthoud sont des familles de Couvet et de Fleurier. D'ailleurs, Marguerite, en vieillissant trouvait qu'elle ressemblait toujours plus à sa "tante" et se persuada qu'elle avait été plutôt sa mère, surtout que la soeur de Louise ne l'en dissuadait pas.

*Louise, peintre miniaturiste, était aussi peintre sur porcelaine, exposait dans une galerie parisienne. Sa sœur Sophie Cécile Meyer-Luya, très riche, contribua à son entretien et à celui de sa fille Marguerite qui avait été mise en pension pour ses études. Louise et sa sœur voyageaient beaucoup, prenaient les eaux à Karlsbad en Bohême. A Paris, Louise et sa fille menaient une vie mondaine. Elles avaient "leurs jours" et recevaient entre autre chaque vendredi, jouant au bridge, suivaient régulièrement théâtre et concert.*

**Marguerite Berthaude** fille illégitime de Louise Luya. Née à Paris en 1875, décède à Paris V<sup>ème</sup> arr. en 1954. Elle épouse **Paul Alexis Adolphe Koch** 1865-1939; colonel, d'origine française, fils du général Félix Annibal qui quitta l'armé en 1898 ayant pris position pour Dreyfus dans son procès; petit-fils du général Jean Baptiste Frédéric Koch, 1782-1861, aide de camp du maréchal Masséna pour les campagnes napoléoniennes de 1805 et de 1811. Napoléon 1<sup>er</sup> lui offrit alors Monserrat en Catalogne qu'il refusa car il était royaliste. Ils ont eu 5 enfants:

Raymond, général d'armée, aide de camp du maréchal Alphonse Juin, dont il fut le bras droit. Raymond fut le plus jeune général de France. Avant la Deuxième guerre mondiale, il avait épousé Caroline Jaquet, journaliste en Amérique, divorcée avec enfants, elle revint en France. C'est lors de la Campagne du Liban qu'elle rencontra Raymond Koch à Beyrouth. Il l'épousa par la suite.

Maurice, mort très jeune sans descendance.

Roger, meurt noyé dans l'Oise, sans descendance.

### **Yvonne ligne directe**

René, commandant, avant la guerre commandait l'arsenal de Rennes.

De son premier mariage il eu un fils

Michel, diplomate

**Yvonne Koch** 1894-1989, violoniste et alto, épouse **Antonin Dupuis**. Tous deux musiciens, interprètes de musique classique. Ils faisaient partie des célèbres concerts Colonne et Pasdelou à Paris où elle était violoniste et alto et Antonin clarinettiste. Ils étaient également engagés à la radio française. Ils ont deux enfants:

Paulette Dupuis née en 1917; épouse Jacques Leclerc comissaire de police.

### **Maud Dupuis ligne directe**

**Maud Dupuis**, fille d'Antonin, née en 1918 à Paris, épouse à Rennes en 1939 **Lucien Benhamou** né en 1913 à Relizane en Algérie, où son père possédait une fabrique de cuirs et de peaux. *En 1930, âgé de 17 ans Lucien arrive à Paris, muni de ses deux baccalauréats, pour faire l'Ecole des Travaux Publics. Il fonctionna ensuite en Bourgogne puis à Caen en Normandie depuis 1960, comme ingénieur des Travaux Publics et géomètre expert. C'est là qu'il décéda en 1972.* Leurs quatre enfants sont nés à Venarey-Les Laumes, en Côte d'Or :

Jean-Pierre, 1945-1946

### **Evelyne, née en 1946, ligne directe.**

Jean-Pierre, né en 1948, chirurgien dentiste, écrivain, historien spécialiste de La guerre de 1939-1945 et conservateur du Musée de La Bataille de Normandie à Bayeux. Il épouse Monique Rabuteau, pharmacienne à l'hôpital de Caen. Parents d'Hélène et de Carole.

Joëlle, née en 1949, professeur d'anglais, épouse Jacques Euvrie, descendant d'une famille normande, ingénieur de l'Ecole d'Arts et Métiers, parents de Gaëlle et de Thomas.

**Evelyne Benhamou** fille de Lucien, née en 1946, professeur d'espagnol à Caen, épouse en 1975 **Patrice Duros** né en 1945 à Dinan en Bretagne, travailleur indépendant, parents d'Olivier Duros né en 1976. La famille Duros est d'origine normande.

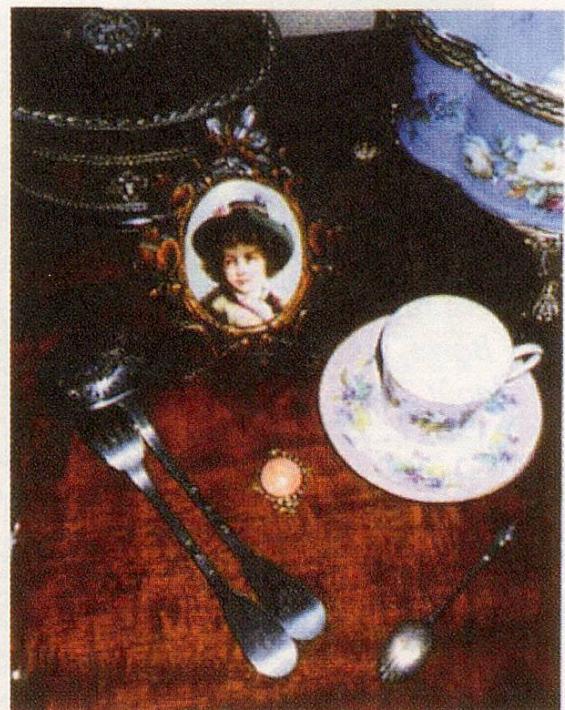
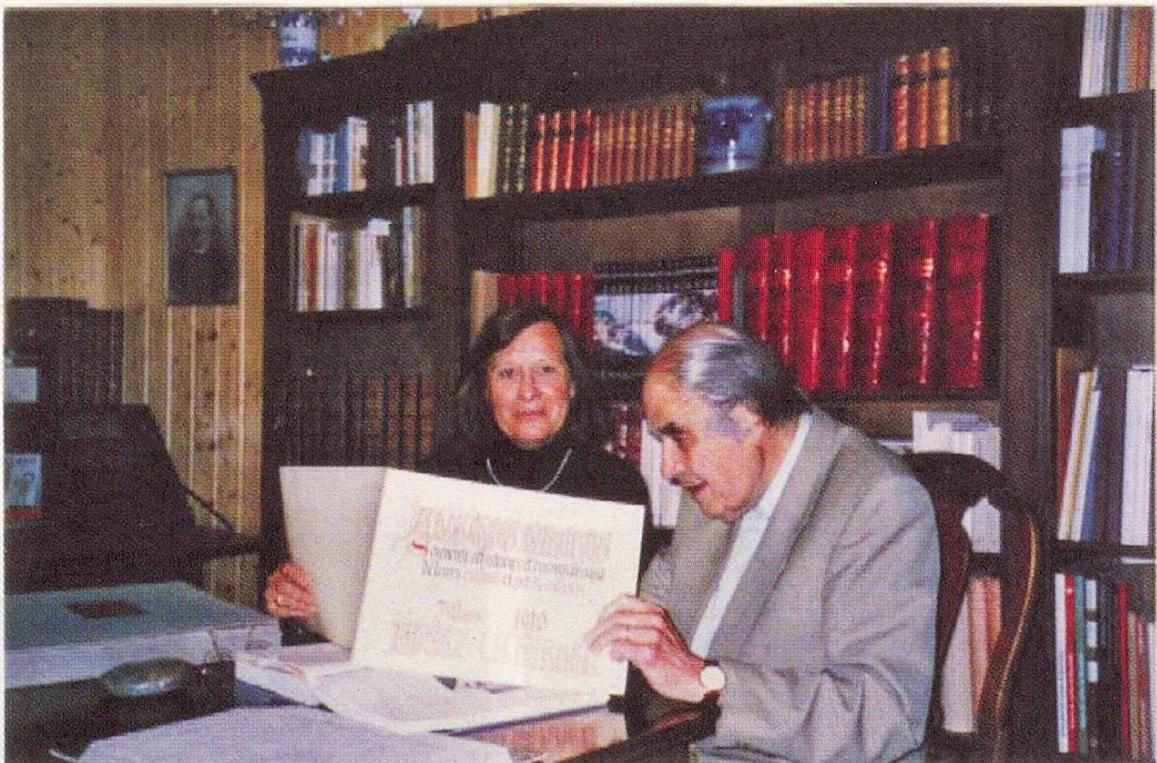


Fig. 9 Meubles, vaisselle, argenterie, cristaux, héritage d'Emer de Vattel dans la famille d'Evelyne Duros



*Fig. 10 Evelyne Duros, descendante d'Emer de Vattel, et Pierre Arnold Borel, aux Noires Joux, 8 chemin de Belle Combe, La Chaux-de-Fonds, août 2005*

Evelyne Duros

Touille d'Archéologie

17. I. 59

# À la Société d'Histoire et d'Archéologie

## Un deuxième centenaire :

# LE «DROIT DES GENS» (1758)

### d'Emer de Vattel

La section de Neuchâtel de la Société d'Histoire a commémoré, dans sa séance du 18 décembre, le deuxième centenaire du *Droit des gens*, d'Emer de Vattel. Un public attentif s'était rendu à l'auditoire des lettres, où l'on notait la présence de MM. Cael Ott, ancien professeur de droit romain, Jean-François Aubert, professeur de droit international privé, Maurice Ecard, professeur de sciences économiques et sociales, et Jacques Pétipierre, avocat et écrivain, auteur d'un article sur Emer de Vattel paru ici même le 9 août 1954 et recueilli dans *Patrie neuchâteloise*, avec une photographie du célèbre portrait conservé à la bibliothèque.

M. Henri Thévenaz, professeur de droit international public à l'Université, a présenté à cette occasion une remarquable communication sur l'œuvre du jurisconsulte neuchâtelois, dont l'intérêt n'a pas faibli hors de nos frontières, puisque à l'heure présente un juriste de La Haye, M. B. Winiarski, entreprend une traduction polonoise du *Droit des gens*, et qu'une traduction allemande va aussi voir le jour.

Le conférencier, fils de l'ancien archiviste de l'Etat, M. Louis Thévenaz, et frère de Pierre, philosophe disparu prématurément en 1955, avait déjà attiré l'attention du public sur Vattel, ou les destinées d'un livre (*Annuaire suisse de droit international*, vol. XIV, 1957) et sur Emer de Vattel, pour le deuxième centenaire du «Droit des gens» (*Musée neuchâtelois*, No 5, septembre-octobre 1958). Ce dernier article est illustré d'une photographie de la maquette de la statue commandée à Charles Iguel en 1873 pour la niche inférieure ouest de la façade sud du Collège latin. Cette maquette, achetée par la Municipalité, avait été déposée en 1874 au Musée des beaux-arts. Elle a été placée récemment dans le vestibule de l'hôtel judiciaire, No 1, rue du Pommier.

La statue a été sculptée d'après le seul portrait connu, anonyme, de Vattel, conservé dans la galerie de portraits de la salle de lecture de la bibliothèque. La toile, en fort mauvais état, est depuis quelques mois dans un atelier de restauration où elle recouvre sa fraîcheur initiale avec des détails de coiffure et d'habillement qui avaient disparu sous des masticages successifs. Ainsi, la reguin d'intérêt pour l'œuvre deux fois centenaire de Vattel aura eu pour effet de rajeunir l'homme.

Le professeur Thévenaz l'a magistralement situé dans l'histoire du droit international, après la thèse bernoise de Hans Staub, *Die völkerrechtlichen Lehren Vattels im Lichte der naturrechtlichen Doktrin* (1921), l'étude soigneusement étayée d'Edouard Béguin, *En souvenir de Vattel* (Recueil de trav. de la Fac. de droit de Neuchâtel, 1929).

*EDMUND NUSBAUM, A Concise History of the Law of Nations* (New-York, 1947, pp. 155-163), et Paul Guggenheim, *Emer de Vattel et l'étude des relations internationales en Suisse* (Mém. de la Fac. de droit de Genève, 1956).

× × ×

Né à Couvet le 25 avril 1714, fils de pasteur, Vattel fait ses humanités et sa philosophie à Bâle en vue d'embarasser la carrière de son père, puis gagne Genève dans l'intention d'y étudier la théologie et la métaphysique. Se détournant de la théologie, Vattel s'attache à l'étude des systèmes de Leibniz et de Wolff. Il se rend à la cour de Berlin en 1742 sans pouvoir obtenir de Frédéric II l'exécution d'un projet d'Académie neuchâteloise, promise en 1702 par Frédéric Ier. Il est à Dresden en 1743, auprès de l'électeur de Saxe, Auguste III, roi de Pologne. Rentré à Neuchâtel, il est nommé ministre résidant de Saxe auprès la République sécessionniste de Berne en 1747, où il ne séjourne que quatre mois durant les douze ans de sa mission peu absorbante. Irégulièrement rétribué, privé de fortune personnelle, le diplomate vit plus à l'aise à Neuchâtel où l'exilé consacre ses loisirs à rédiger son *Droit des gens*, qu'il fait paraître au début de 1758, en pleine guerre de sept ans, à l'âge de quarante-quatre ans. L'ouvrage, qui paraît sous la mention *A Londres*, a été imprimé à Neuchâtel chez les éditeurs du *Journal helvétique*, en 2 vol. in-4° ou 3 vol. in-12°. Son succès est tel qu'une traduction anglaise paraît à Londres l'année suivante déjà.

Dès l'automne 1759, l'électeur de Saxe rappelle le diplomate à Dresden pour utiliser ses conseils dans la conduite des affaires. Nommé cinq ans plus tard conseiller de la cour de Saxe, Vattel épouse en 1764 Marie de Ghêne, descendante d'une famille de réfugiés français, mais sa santé affaiblie l'oblige à rentrer à Neuchâtel en 1765. Il y meurt d'une hydroïpnie de poitrine le 28 décembre 1767, père d'un enfant unique, Charles-Adolphe-Maurice, né en 1765, nommé conseiller d'Etat en 1818, mort à Môtiers-Travers en 1827.

Tout en retracant la vie de ce Neuchâtelais prudent, sensible et de commerce agréable, M. Thévenaz s'est attaché au destin paradoxal du *Droit des gens*. Cette œuvre d'un homme de lettres et d'un philosophe sans formation juridique est aujourd'hui encore la plus citée par les praticiens de droit. Preuve en est l'arbitrage du 8 juin 1932 entre l'Egypte et les Etats-Unis (*Recueil des sentences arbitraires*, vol. II, pp. 1205 et 1211) et le *Recueil des arrêts de la Cour internationale de justice*, 1950, p. 244. Plus récemment encore, en juin 1958, dans l'affaire *Interhandel*, les agents du gouvernement américain ont invoqué l'autorité de Vattel à l'appui de leur argumentation.

tation devant la Cour internationale (*Preliminary Objections*, p. 15).

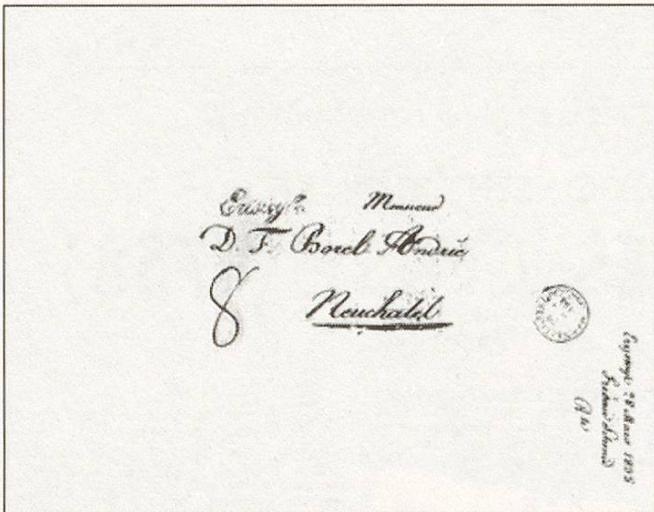
Le paradoxe apparaît d'autant plus grand, selon M. Thévenaz, que «Vattel ne s'est guère intéressé au droit international positif de son temps». Le sous-titre du *Droit des gens* précise déjà que son but est d'appliquer les principes de la loi naturelle [...] à la conduite des affaires des nations et des souverains. Il s'agit donc essentiellement de morale politique à l'usage des hommes d'Etat. S'inspirant des pesantes ouvrages en latin de Christian Wolff pour les aérer et s'en écarter souvent, Vattel veut écrire pour le «monde politique», et il le fait dans un français agréable qui lui vaut une audience universelle. Une telle faveur, aujourd'hui même, étonne si l'on songe que le droit actuel n'a plus aucun rapport avec celui de Vattel. Mais ayant su exprimer son époque dans une langue claire, avec un esprit assez souple, le jucisconsulte neuchâtelois a rendu des services pendant longtemps. Le *Droit des gens*, en effet, est le premier traité qui présente le droit international dans son ensemble, et en français. La valeur de son style, le sens de la

formule qui frappe, des exemples tirés de l'histoire récente, voilà qui suffirait à rendre compte du succès d'un ouvrage qui, sur plus d'un point, est en retard sur son époque.

Faisant usage de la nouvelle langue diplomatique à un moment décisif où le droit international cherche à prendre conscience de lui-même, Vattel s'offre comme un guide pondéré. Il enseigne que la tolérance, l'égalité et la modération sont les vertus des peuples appelés à vivre côte à côte, à se appuyer les uns les autres et à s'enraider. «Sujet d'une petite principauté étroitement liée au système politique qui conduira à l'établissement de la Suisse moderne», pour citer M. Thé-

venaz, Vattel participe activement au mouvement intellectuel qui anime depuis le début du siècle les pays suisses de langue française: Burriamaqui à Genève, Barbeyrac à Lausanne. De plus, les sympathies protestantes de Vattel l'orientent vers le monde germanique et anglo-saxon, tandis que pour la pensée et pour la langue il est tributaire de la France voisine.

Il est significatif de voir figurer l'édition de 1758 du *Droit des gens* réimprimée en 1918 dans la collection des classiques du droit international que la *Carnegie Institution* s'est mise à publier à la veille de la première guerre mondiale. Excepté l'Américain Wheaton, qui est du XIX<sup>e</sup> siècle, Vattel est le plus récent des auteurs publiés dans cette collection. Et c'est le seul aussi qui n'aît pas écrit en latin.

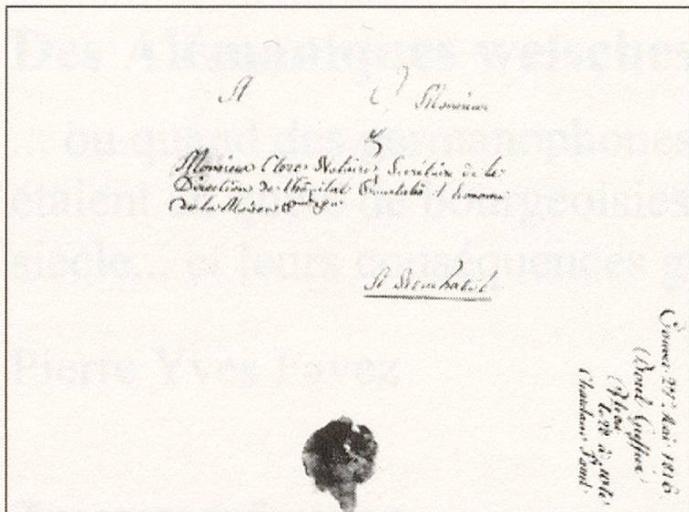


Monsieur D. F. Borel Andrieu à Neuchâtel.

Eriswyl le 28 Mars 1835.

Repondant à votre très estimable lettre du 24 O<sup>t</sup>, qui s'est concrétisée avec la même du 26/3, laquelle je vous confirme, vous meurrez, mettre en même temps une lettre de M<sup>r</sup> Clém. Mottez, par laquelle j'apprécie avec plaisir, que il me reçoivent quelques-unes de la maison Wattel, consistant en vins ou borts, liqueurs &c. & vous vous permettez de demander ma disposition, ainsi Monsieur je vous prie bien d'avoir la bonté de retiresser en mon nom cette maison de marchandises, & de me l'envoyer en bâche. Toute une caisse, après la déduction, pour vos fruits, débours &c., pour la payer ordinairement la douane à Bâle; vous m'obligeriez infiniment. Pardonner Monsieur ma liberté à agir, mes salutations distinguées

P. Borel Andrieu



Monsieur!

Je suis chargé de faire part à Monsieur des Vallées, Consillier d'Etat, Capitaine et Chevalier du Sacré de Jeanne D'Arc, Monsieur de vous informer: Que lundi dernier, 25<sup>e</sup> du mois d'Avril, le Gouverneur de l'Instruction Criminelle a été élu avec M<sup>me</sup> Aimé Séguier, Receveur, George fils de M<sup>me</sup> le Ministre Vauclerc, Étienne Vauclerc, François Vauclerc, Président Pinet, maître des bâches et Stephanus fils de Théodore Vauclerc de la Croix, et cela en vue de l'avouoir au remplacement des deux places vacantes à l'Instruction par la mort de Monsieur les Justiciers Jean Jacques Henri Lequin et Abram Henri Vauclerc.

Vous voudrez bien, Monsieur, annoncer à qui de droit vos intentions à cet égard; me servant à l'avance du plaisir que j'apporterai si j'ai l'avantage de vous voir siéger dans un Corps dont j'ai l'honneur d'être partie.

Recevez, Monsieur, l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur de trez

Monsieur!

Couvet le 27<sup>e</sup> May 1816.

Votre très humble et  
très obéissant Secrétaire  
Pierre le Gaffier

